

# Communiqué de presse

Le 9 avril 2025

Agir  
pour le  
logement

## ***Engel & Völkers rejoint la FNAIM***

***La FNAIM annonce l'adhésion du réseau Engel & Völkers. Leader mondial en immobilier de prestige, Engel & Völkers, fondé en 1977 en Allemagne, est aujourd'hui présent dans 35 pays avec plus de 1 000 agences et 16 000 collaborateurs. Son adhésion vient renforcer le rôle central de la FNAIM dans la représentation des professionnels de l'immobilier en France et en Europe.***



*Loïc Cantin, Président de la FNAIM, et Alexis Caquet, Président de Engel & Völkers France*

Cette nouvelle collaboration témoigne de la reconnaissance de l'action de la FNAIM au service des acteurs du secteur. En intégrant la Fédération, Engel & Völkers confirme son engagement aux côtés des professionnels pour défendre les intérêts du métier et contribuer aux grands débats de la profession.



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

[qalivel@qalivel.com](mailto:qalivel@qalivel.com) – 01 41 05 02 02

## Une reconnaissance du professionnalisme et de valeurs communes

En rejoignant la FNAIM, Engel & Völkers affirme son attachement aux standards les plus exigeants en matière d'éthique, de transparence et de formation professionnelle.

Ce sont toutes les agences du groupe en France – dont le siège est situé à Paris 8<sup>ème</sup>, 170 rue du Faubourg Saint-Honoré et ses agences dans Le Marais, le 7<sup>ème</sup>, le 16<sup>ème</sup> et à Saint-Tropez, Nice, Cannes et Saint-Jean-Cap-Ferrat – qui deviennent ainsi adhérentes à part entière de la FNAIM.

« Nous sommes ravis d'accueillir au sein de la FNAIM un acteur international de l'envergure d'Engel & Völkers, dont l'expertise et le positionnement premium seront des atouts pour porter encore plus haut la voix de la profession », déclare Loïc Cantin, Président de la FNAIM. « Cette adhésion démontre une nouvelle fois l'attractivité de notre Fédération et la pertinence de nos actions auprès des pouvoirs publics et des professionnels. »

Pour Engel & Völkers, cette adhésion s'inscrit dans une volonté de renforcer sa présence sur le marché français et de participer activement aux réflexions sur l'évolution du secteur immobilier. « Rejoindre la FNAIM était une évidence pour nous. En tant que groupe international, nous souhaitons nous impliquer pleinement dans les enjeux qui façonnent l'avenir de notre profession en France », souligne Alexis Caquet, Président de Engel & Völkers France.

L'intégration à la FNAIM marque donc une étape clé dans le développement de Engel & Völkers sur le marché français, lui permettant de mieux accompagner ses clients tout en s'appuyant sur l'expertise de la Fédération.

Avec cette adhésion, la FNAIM confirme son rôle fédérateur et sa capacité à rassembler les principaux acteurs du secteur immobilier, contribuant ainsi à une profession toujours plus forte et structurée.

**Télécharger le communiqué de presse**



ON EN PARLE ?

**Pour continuer sur le sujet**



**Entamons une discussion !**



@presidentfnaim

@FNAIM



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

[galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) – 01 41 05 02 02

## **À propos de la FNAIM**

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier reconnue représentative dans la branche de l'immobilier avec plus de 43 000 salariés. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. A travers son École Supérieure de l'Immobilier, elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

[galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) – 01 41 05 02 02